



BULLETIN D'ADHESION 2012
 Valable du 1^{er} Septembre 2011 au 31 Août 2012
 A remettre ou à renvoyer à Jackie DUQUESNE

8, rue du Jardin Flamant – 02000 Aulnois-sous-Laon

Etablir le chèque à l'ordre de l'ARPAL

NOM	Prénom	Adresse	Date de naissance	Téléphone fixe et GSM
.....
.....
.....

VOTRE ADRESSE E Mail :

Demande(nt) à adhérer à l'Association Randonnées Pédestres Aulnois/Laon et du Laonnois pour 2012 fédérée sous le n° 02706. Ci-joint règlement à l'ordre de l'A.R.P.A.L et certificat(s) médical de non contre-indication **obligatoire** à la pratique de la randonnée pédestre.

ADHESION INDIVIDUELLE

- **IR** Licence Individuelle avec Assurance Responsabilité civile et adhésion au club : 29,10 € x.....=.....€
- **IRA** Licence Individuelle avec Assurance Responsabilité civile Accidents corporels et adhésion au club : 30,80 € x.....=.....€

ADHESION FAMILIALE

- **FR** Licence familiale avec Assurance Responsabilité civile 37,30 €
- + adhésion au club..... 10,00 €/pers x.....=€
- TOTAL = €**

- **FRA** Licence familiale avec Responsabilité civile et Accidents corporels 41,00 €
- + adhésion au club..... 10,00 €/pers x.....=€
- TOTAL = €**

- **FRAMP** Licence familiale monoparentale avec Responsabilité civile et accidents corporels et adhésion au club 35,50 €

ADHESION ARPAL SEULE

10,00 € (pour licence prise ailleurs)

Nom du club :..... N° de licence :.....

REVUE PASSION RANDO 6,00 €

Je souhaite m'abonner à Passion Rando Magazine et **ajoute** 6,00 € au montant de mon adhésion

TOURNEZ SVP

Définition de la famille et de la licence monoparentale

-Conjoint(e) ou concubin(e) notoire ou partenaire pacsé,

-Enfants mineurs, y compris ceux confiés par la DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents,

-Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents,

-Petits-enfants mineurs,

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

-Licence monoparentale : elle est destinée aux personnes dites « isolées » (un parent ou grand-parent). Ce nouveau titre d'adhésion permet d'adhérer avec des enfants ou petits-enfants dans les mêmes conditions que ci-dessus.

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Le **certificat médical** attestant de la non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre et des autres activités physiques pratiquées dans le cadre de la licence est **obligatoire pour toute demande de licences** (première délivrance ou renouvellement) .

Pour ma sécurité et celles des autres, je m'engage à respecter le code de la route en matière de groupe en marche et à suivre les recommandations formulées par les animateurs de randonnées auxquelles je participe.

L'ARPAL se réserve le droit de publier toute photo relative aux randonnées sur son site Internet ou tout autre document relatif à l'Association.

Dans le cas contraire, cochez la case suivante : Je n'autorise pas l'ARPAL à utiliser ma photo sur le site Internet de l'Association ou tout autre document relatif à l'Association.

Fait à....., le.....

SIGNATURE :

